

# Vosges du Nord

## La gestion écologique des friches

### « Le paysage a du goût »

Arthur Letzelter

Introduits dans les Vosges du Nord par le Parc naturel régional, « les poilus cornus » ou « Highland Cattle », race de bovins écossais font revivre les vallées vosgiennes abandonnées par l'agriculture. Aujourd'hui, toujours à l'initiative du Parc, ils se retrouvent dans l'assiette des gastronomes...

#### Le cadre territorial

Le territoire du Parc qui se situe à cheval sur le Bas-Rhin et la Moselle, couvre 124 000 ha pour 102 communes et 76 000 habitants. Boisé à 65 %, on y distingue trois grandes zones :

- la zone forestière constituant l'essentiel du Parc (80 % de la surface),
- la zone plateau lorrain (10 %),
- la zone piémont alsacien (10 %).

Cette situation de moyenne montagne, de pauvreté du sol et de morcellement foncier, explique la mutation de l'occupation du sol dans les dernières décennies : disparition totale de l'agriculture dans le secteur forestier et intensification de plus en plus forte sur le plateau et le piémont.

La déprise agricole dans la partie forestière a démarré dès les années cinquante et pose aujourd'hui de sérieux problèmes paysagers aux municipalités et à l'ensemble des habitants. Il

est donc apparu une pression sociale et politique croissante en faveur du maintien des espaces ouverts voire de leur reconquête.

Une forte volonté, partagée par l'ensemble des acteurs locaux a poussé les élus, le monde agricole et l'ensemble des utilisateurs de l'espace naturel à inscrire leurs initiatives dans une cohérence globale. Ce sont donc les conséquences paysagères et d'« enforestation » des terres laissées à l'abandon qui ont généré la mise en place d'un dispositif de reconquête (essentiellement des fonds de vallée) à caractère durable sur le plan économique et écologique.

#### La gestion écologique des friches

L'objectif de cette initiative consiste essentiellement à assurer l'entretien (prélever l'herbe et contenir les rejets ligneux) des zones abandonnées par l'agriculture, pour lesquelles il n'existe pas de demande agricole. Cet entretien doit également répondre à des critères de respect de l'environnement, et plus particulièrement être respectueux de la faune et de la flore spécifiquement inféodées aux friches.

Et puisqu'il n'existe plus localement d'acteurs privés pour assurer cette mission, ce sont les collectivités locales avec l'aide du SYCOPARC (Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord) qui ont pris en main cette initiative. L'option pâturage a été

**Arthur Letzelter**  
SYCOPARC  
Maison du Parc  
Château  
BP 24  
67290 La Petite-  
Pierre

préférée à la fauche, parce qu'elle semblait beaucoup plus réaliste d'un point de vue technique (accessibilité des terrains, respect du milieu...) et d'un point de vue économique. Aujourd'hui, on pourrait y rajouter l'argument « social » puisque ce système de gestion est particulièrement bien accepté par la population (locale et de passage).

### La méthode

C'est dans le cadre d'une réflexion générale sur l'utilisation et la valorisation des espaces naturels d'une commune, que se déterminent les priorités d'intervention par ce système de gestion écologique des friches. En général, les zones retenues se situent à proximité immédiate des villages, ou le long des axes routiers.

Une fois les secteurs délimités, la commune prend contact avec l'ensemble des propriétaires concernés par le projet, leur explique l'objectif de reconquête d'un espace naturel laissé à l'abandon, et leur demande de souscrire à titre gracieux à cette initiative. Le problème posé étant réel, la démarche dans la plupart des cas aboutit à un accord total et la mise en place effective d'un parc à pâturer.

Auparavant, des travaux de remise en état peuvent être nécessaires (remise en état de fossés, débroussaillage, bûcheronnage, ...) et sont effectués sous maîtrise d'ouvrage communale.

Les communes prennent également en charge la réalisation du parc (clôture électrique, deux fils lisses tendus, système Gallagher) et la constitution d'un système de contention.

Ces travaux et ces aménagements peuvent bien sûr bénéficier de l'aide financière de l'État, des régions et départements.

Par la suite, et une fois ces travaux réalisés, le SYCOPARC met à disposition, dans le cadre d'une convention, un cheptel de bovins rustiques (Highland Cattle) en nombre adapté à la surface à pâturer (0,6 à 0,7 UGB/ha). Enfin, la commune désigne une personne volontaire, bénévole, chargée de la surveillance quotidienne du troupeau et du nourrissage complémentaire (foin) en hiver.

L'implication au niveau local semble indispensable au bon fonctionnement de cette opéra-

tion, de même que la gestion globale doit se faire par un « patron » en l'occurrence, le SYCOPARC, qui lui garantit sa cohérence et ses orientations.

Depuis 1991, année de lancement effectif de cette opération, le cheptel de bovin Highland Cattle est passé à un effectif de 160 unités pâturent 170 ha de friches dans 15 communes sur 30 sites.

L'évolution des effectifs est aujourd'hui directement fonction de la demande d'entretien exprimée par les communes, de la volonté d'exercer un changement relativement faible (maximum 1 UGB/ha) souhaité par la communauté scientifique, et de la capacité manifestée par des acteurs privés de prendre en compte eux-mêmes (sous une forme ou une autre) la gestion de milieux abandonnées par l'agriculture traditionnelle.

### Aujourd'hui, le paysage a du goût...

Une autre méthode de régulation du cheptel consiste bien sûr à mener des animaux à l'abattoir avant de terminer dans l'assiette des consommateurs.

Le principe général de gestion, durant les premières années consistait à destiner l'ensemble des femelles à la reproduction, à la fois en remplacement des vaches défailtantes ou en occupant de nouveaux sites, et de castrer les mâles et les faire pâturer jusqu'à l'âge de quatre ans, stade auquel ils obtiennent la mention « bœuf gras ». Depuis deux années, une opération de valorisation de ces produits a été mise en place par le SYCOPARC avec une dizaine de restaurateurs locaux, avec comme enseigne « le paysage a du goût ».

Il est vrai qu'au temps des vaches folles, des bœufs ayant passé les quatre saisons dans les prés, à peine complétés en foin durant la période hivernale, rendent possible une opération de communication efficace et rassurante auprès d'un consommateur passablement désabusé par la qualité des produits qu'il achète.

Cette action ponctuelle (une fois par an), limitée dans le temps (1 mois) et saisonnière (automne) a permis de montrer l'intérêt mani-

festé par les restaurateurs et les consommateurs pour la mise sur le marché de produits dont la traçabilité et la qualité sont manifestes.

En 1998, cette opération a mobilisé 12 restaurateurs, ayant servi près de 4 000 plats où figurait du bœuf Highland.

Les consommateurs quant à eux n'ont pas rechigné à verser une redevance de 4 F/assiette

pour l'entretien des paysages, et sont prêts à revenir pour une prochaine opération (54 %).

Une enquête de satisfaction auprès des consommateurs ainsi qu'une évaluation globale de l'opération avec les restaurateurs auront permis d'ajuster les moyens à mettre en œuvre pour donner de nouvelles suites à la promotion des produits générés par la gestion écologique de nos paysages. ■

### Résumé

C'est pour réagir contre l'enfrichement progressif de son territoire que le Parc naturel régional des Vosges du Nord a imaginé la mise en place d'un troupeau collectif de bovins rustiques. Son rôle consiste à entretenir de manière respectueuse de l'environnement des paysages fragiles et menacés.

Et finalement, dans les restaurants, ce sont les consommateurs qui peuvent apprécier que le paysage a encore et toujours...du goût !

### Abstract

It was to react against the gradual overgrowth in its territory that the North Vosges Regional Natural Park thought of putting to work a herd of hardy cattle. Its role is to maintain fragile landscapes in a manner entirely respectful of the environment.

Finally, diners in the restaurants can see for themselves that the landscape has not lost its flavour!